



Numéro 634 - décembre 2023

# Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

<https://www.calvados.cgt.fr>

# Le 12 décembre à BRUXELLES, la CGT Normandie y était !

Déposé le:  
19/12/2023  
à distribuer avant le :  
26/12/2023

CAEN PIC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE



## Agenda

18 janvier

Voeux de l'UD

15 février

«8 femmes et hommes au service des luttes sociales»

28 mars

Comité Général de l'UD

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN :2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : [courrier.ud1404@orange.fr](mailto:courrier.ud1404@orange.fr)



# Bruxelles le 12 décembre



À la veille de la réunion du Conseil européen des 14 et 15 décembre qui doit décider de nouvelles restrictions budgétaires, les syndicats européens ont souhaité exprimer leur rejet de nouvelles politiques austéritaires imposées par l'Union européenne, qui frappent, en premier lieu, les dépenses sociales et les services publics. Présente à la manifestation, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT a rappelé que « les politiques austéritaires sont rejetées par la population » et « qu'elles pèsent lourd dans le repli, les votes europhobes et dans le vote pour les partis d'extrême-droite. »



## Ce que défend la CGT:

### Une autre Europe pour un autre avenir économique, social et démocratique

La CGT milite pour que les politiques européennes répondent d'abord aux aspirations et aux besoins du monde du travail et non à des idéologies libérales qui se sont révélées destructrices sur le plan économiques, social et environnemental. Plutôt que la concurrence généralisée, il s'agit de promouvoir la coopération et la solidarité.

Face au détricotage des services publics et des politiques industrielles et à l'accroissement des inégalités qui nourrissent la montée très inquiétante des forces d'extrême droite en Europe, les syndicats s'organisent avec la CES pour dénoncer les impasses des politiques européennes actuelles et l'imposture des fausses réponses de l'extrême droite partout en Europe.

### L'urgence ?

### L'augmentation des salaires !

Dans toute l'Europe, l'inflation a grignoté nos salaires, sauf là où ils sont indexés sur les prix, comme en Belgique. Dans le même temps, les profits des entreprises continuent de capter encore plus de richesses créées et les gouvernements comme les employeurs refusent d'augmenter les salaires, ce qui accentue d'autant les inégalités entre les femmes et les hommes.

Avec son entêtement aveugle à vouloir limiter les dépenses publiques et se concentrer sur des politiques «de l'offre» qui ne favorisent que les banques et les marchés financiers et les marges des entreprises, l'Union Européenne se prive des moyens d'agir.

Le dérèglement climatique comme les destructions d'emploi ne sont pourtant pas des fatalités, mais bien les résultats de choix politiques. Le 12 décembre, à Bruxelles, les salarié-es peuvent changer la donne.



## Voeux 2024

Vous êtes cordialement convié.es à la cérémonie des voeux de l'Union Départementale des Syndicats CGT du Calvados qui se déroulera

**le jeudi 18 janvier 2024  
à 18h00**

**à la salle Pierre Semard  
( 14 rue Villey Desmeserets,  
14000 Caen)**

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 11 janvier 2024

auprès d'Angélique,

sur [accueil@cgt14.fr](mailto:accueil@cgt14.fr) ou par téléphone au 02.31.83.68.25



*Hier, aujourd'hui, demain, la CGT de toutes et tous !*

# Redonner envie aux salariés de lutter avec nous !

**A** l'heure où j'écris ces lignes, nous venons d'apprendre que notre camarade Yan BERTOT, représentant de la Section Syndicale CGT à la Fromagerie de Clécy, est de nouveau sous la procédure d'un licenciement par cette filiale du groupe Lactalis.

Nous lui apportons notre soutien le plus total et rappelons que quand nous touchons à un militant de la CGT, c'est toute la CGT qui est attaqué. Les méthodes véreuses de la Direction de la Fromagerie sont insupportables. Je le dis avec la plus grande détermination : nous ne laisserons pas notre camarade et nous serons à ses côtés.

C'est dans ce contexte de répression syndicale sans précédent que le Gouvernement continue sa basse besogne contre le monde du travail et notre modèle social. Le PLFSS, autrement dit le Budget de la Sécurité Sociale, adopté au forceps par un énième 49,3, va de nouveau voir de sévères coupes de notre protection sociale.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024 veut imposer à notre système de santé de nouvelles économies à hauteur de 3,5 milliards d'euros minimum.

Voilà les principaux plats du menu :

- Remise en cause du droit à un arrêt maladie en augmentant le contrôle sur les prescriptions
- Pillage des ressources de l'UNEDIC et de l'AGIRC/ARCCO
- Attaque contre les fondements de la réparation des Accidents de Travail / Maladies Professionnelles et remise en cause de la Faute Inexcusable de l'Employeur
- Remise en cause des qualifications des médecins et gestion de la pénurie par l'extension de la prescription de certains médicaments aux pharmaciennes qui n'ont pas le temps et les moyens. Ce PLFSS reste également bien silencieux sur les pénuries de médicaments.

**Alors que les besoins de la population appellent un programme ambitieux pour les services publics de la petite enfance, de l'autonomie, de la santé et de l'action sociale, l'inaction et l'impuissance restent la seule réponse ce Gouvernement.**

La période est chargée, en drames, en événements climatiques anormaux dont la fréquence s'accélère : canicules, inondations, séismes, etc., qui nous mettent une fois de plus le nez dans une urgence environnementale que plus personne ne peut nier ! C'est tout le travail qui est mené par la CGT, à travers notre plan d'action syndicale pour l'environnement et notre collectif Urgence Climatique sur l'UD, avec un soutien par exemple à l'action des cheminots sur le Fret Ferroviaire le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

En ce mois de Novembre notre actualité revendicative, en termes de mobilisations est riche, même si la période et les événements nationaux et internationaux pèsent sur le moral et l'état d'esprit de tous.

## EDITO



**Allan BERTU**  
Secrétaire Général  
Union Départementale  
CGT du Calvados

Nous avons décidé d'engager une campagne de mobilisation salaires avec en point d'orgue le 12 décembre à Bruxelles. **Ce sont près de 30 camarades du Calvados qui ont foulé les pavés bruxellois contre l'austérité, sur leurs revendications de classe !**

Les remontées que nous avons des syndicats et sections syndicales montrent que là où les NAO ont lieu la CGT est à l'offensive.

Il nous faut poursuivre et prioriser nos actions locales autour des salaires, de l'emploi et des conditions de travail.

Des négociations se poursuivent, d'autres vont démarrer, leurs points communs : l'austérité. Des négociations bornées, des bonnes intentions mais pas de financement, un gouvernement omniprésent qui interfère dans les négociations en appui aux patrons...

Nous devons continuer de gagner une opposition unitaire contre l'austérité dans nos entreprises et administrations.

**Être à l'offensive contre le coût du capital et pour de bons salaires ! Redonner envie aux salariés de lutter avec nous ! Cet item doit rester la première préoccupation de la Confédération Générale du Travail !**

Les élections dans les CSE qui se dérouleront massivement dans les prochaines semaines, prennent un sens particulier, car les résultats de la CGT seront, comme à l'accoutumé, scrutés de près par le patronat et le Gouvernement. Nous comptons sur tous les militants et toutes les militantes pour voter et faire voter CGT, c'est bien plus efficace que l'abstention !

Les résultats au Labo des Carmes (vois dans ce journal), chez Knorr Bremse, chez Valeo sont des éléments de confiance : notre syndicalisme CGT est bien vivant et souvent plébiscité, à condition que nous soyons en capacité d'être présent partout !

Vous pouvez compter sur l'Union Départementale pour être à l'offensive sur tous les sujets d'actualité malgré le contexte difficile

**Par avance, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, que nous souhaitons place évidemment sous le signe de la Paix en ces temps de guerres et de massacres.**

**Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches et relevons la tête et les manches ensemble !**

*« Rien n'est jamais fini, il suffit d'un peu de bonheur pour que tout recommence » Émile ZOLA.*

# Elections professionnelles

## Groupement Biologique des Carmes

Laboratoire des Carmes / Laboratoire Matherbie / Laboratoire du Progrès  
Laboratoire du Parc

### La CGT fait une entrée remarquable !

Les élections CSE se sont tenues du 5 au 7 décembre 2023, au Groupement Biologique des Carmes, une entreprise de 12 laboratoires d'analyse médicales sur le département, comptant plus de 200 salariés, dont 90% de femmes.

L'Union Locale CGT de Caen a participé à la négociation du protocole car nous avons quelques pistes pour construire une liste CGT.

Et nous avons réussi en proposant des candidatures titulaires (5) et suppléantes (7) sur le collège unique.

Avec près de 26,80% des voix, une nouvelle organisation syndicale, la CGT, sera présente au CSE de Biocarmes, une première historique depuis la fusion entre les laboratoires des Carmes et l'ancien groupement Bionacre.

Ce sont 2 titulaires et 2 suppléantes CGT qui représenteront l'ENSEMBLE des salariés et porteront les valeurs de notre organisation syndicale.

Les élues CGT du CSE Biocarmes : Camille MOREL (T), Elise NOBLET (T), Vanessa CHARRON (S) et Ludiwine PEAN (S).

### Félicitations à elles !



Du 13 au 17 novembre les salariés de l'APAEI des Pays d'Auge et de Falaise étaient invités à renouveler le CSE pour 4 ans.

Dans le 2e collège 13 sièges de titulaires et autant de suppléants étaient à pourvoir. La CGT à tout « raflé »...

Bon le secret d'une aussi belle réussite c'est de ne pas avoir de liste concurrente...

mais ce n'est pas une raison pour boudier notre plaisir, avec un taux de participation à 54%.

Maintenant nous voilà en charge de lourdes responsabilités dans un secteur mis à mal au niveau national, porté par des employeurs qui ne sont pas à la hauteur des enjeux, et confronté, ici, aux visions extrêmement étriquées du président du Conseil Départemental du Calvados en charge de la protection de l'enfance et de la dépendance.

Par **Nicolas CORIC**



Les salariés de l'entreprise KNORR BREMSE de Lisieux étaient invités à élire leurs représentants au CSE les 4 et 5 décembre 2023.

**Pour le premier collège**, 5 sièges sur 6 pour la CGT (nombre d'électeurs 214, 159 votants, 121 bulletins pour la CGT).

**Pour le deuxième collège**, 4 sièges sur 4 pour la CGT (nombre d'électeurs 110, 100 votants, 89 bulletins pour la CGT).

**Pour le troisième collège**, 0 siège sur 3 faute de candidat pour la CGT (nombre d'électeurs 115, 93 votants)

Notre représentativité globale est à hauteur de 66.88% et nous place en tête. Nous avons progressé de 20% par rapport aux dernières élections qui à l'époque avaient déjà été un record.

La CGT remercie l'ensemble des salariés qui lui font confiance une nouvelle fois et les camarades CGT KNORR BREMSE pour leur travail au sein du CSE, dans les différentes instances de l'entreprise et surtout leur travail sur le terrain auprès des salariés et pour les salariés. Tout ce travail a porté ses fruits et nous a permis de progresser.

Par **NICOLAS FAVREL**

**Danone Molay littry**, la CGT reste première organisation syndicale malgré l'apparition de 3 nouveaux syndicats sur le site (dont Sud avec un de nos anciens syndiqués CGT).

La CGT arrive donc 1ère avec 35,25%, des voix et donc 3 sièges cse sur 8. Les élus CGT espèrent que la délégation Sud sera prête à les suivre sur pas mal de votes.



Objet : election des membres de la délégation du personnel du CSE

AUDIENCE SYNDICALE

Périmètre (scrutin de référence)	Collèges	CGT		FO		SNIZA		SUD	
		Nbr de suffrages	Représen-tativité	Nbr de suffrages	Représen-tativité	Nbr de suffrages	Représen-tativité	Nbr de suffrages	Représen-tativité
DANONE PRODUITS FRAIS (CSE Titulaires)	Ouvriers et Employés	16 38,09%		7 16,67%		-		19 45,24%	
	TAM Cadres	27 33,75%	Oui	19 23,75%	Oui	34 42,50%	Oui	-	Oui
	<b>Total</b>	<b>43</b> <b>35,25%</b>		<b>26</b> <b>21,31%</b>		<b>34</b> <b>27,87%</b>		<b>19</b> <b>15,57%</b>	

Chez DANONE au Molay Littry, une équipe CGT plutôt satisfaite !



Par **Cédric SURIRE-BOUTRY**



C o m m e

En 2019, après une belle campagne, nous étions à 40% de représentativité, mais l'UNSA restait majoritaire. Nous avons continué sur notre dynamique mais sans résultat concret. Une formation « Reconquête Electorale » organisée par l'UL CGT Hérouville en 2022 a permis de mettre en lumière des dysfonctionnements dans notre organisation.

Cela a amené des rectifications, des recentrages sur les fondamentaux CGT et notre fonctionnement.

En 2023, c'est 15 nouvelles adhésions à la CGT, grâce à la nouvelle organisation. Ce qui a permis de proposer des listes complètes, tous collèges.

C'est bien quand on remet la démocratie syndicale, le cahier revendicatif construit au plus près des salariés, qui permet aux salariés de prendre pleinement possession de leur outil, qu'est la CGT. Aux dernières élections, nous arrivons, au 1er tour à 65% de représentativité, et obtenons un mandat cadre supplémentaire au second tour.

Article envoyé par **Cheikh BOUSSO**



Comme dans beaucoup d'entreprises, les salariés de l'EHPAD Les Pervenches se sont dirigés vers les urnes le 1er décembre 2023... C'est avec un fort taux de participation, 82%, que la CGT passe

majoritaire pour ces élections : 68% des salariés ont décidé de faire confiance à cette nouvelle équipe ! Il y a 4 ans, la CGT présentait pour la première fois aux Pervenches une liste et avait obtenu 48% des suffrages. Ce qui était déjà une belle victoire... 4 sièges sur 5 pour les titulaires et 3 sur 5 pour les suppléants, c'est un très beau résultat !

« Je crois que les salariés ont reconnu le travail de terrain qui a été fait pendant ces 4 dernières années !

Je ne peux qu'être fier de l'investissement des membres de l'équipe CGT durant ces 4 ans et j'ai confiance pour l'avenir. C'est une nouvelle équipe aux fortes valeurs ! L'intérêt commun reste notre priorité. Nous serons à l'écoute, disponibles et défendrons toujours les salariés sans concession. Il nous faut trouver une nouvelle organisation et nous retournerons au contact des salariés dès janvier ! » Eloïse, déléguée syndicale CGT.

Les salariés des Pervenches ont fait un choix, en votant massivement pour la CGT. Gage de confiance... Les salariés et l'équipe CGT ne forment qu'un, c'est ensemble qu'ils pourront améliorer leurs conditions de travail et salariales... Les victoires sont encore plus belles quand elles sont collectives !

Par : **Héloïse AUVRAY**

## Les salariés et l'intersyndicale de France Terre d'Asile mobilisés contre le projet de loi : «Asile et immigration»

Les salariés, et l'inter syndicale CGT/FO, SMA-CFDT et UNSA de l'association France Terre d'Asile se sont mobilisés le 11 décembre 2023, jour de la présentation du projet de loi asile et immigration à l'assemblée nationale, contre cette loi inique et contraire à toutes nos valeurs.

A Paris, Rouen et Caen syndicats et salariés se sont rassemblés pour dénoncer vigoureusement les graves atteintes aux droits fondamentaux contenus dans la proposition de loi sur l'immigration. Cette législation, si elle venait à être adoptée, aurait des conséquences désastreuses sur la santé, la dignité et l'intégration des personnes que nous aidons. Elle remettrait en cause les valeurs fondamentales qui guident notre action, ainsi que nos emplois et nos établissements.

A Caen, avec l'aide de l'Union Départementale CGT du Calvados, la mobilisation a été fructueuse, une trentaine de personnes se sont réunies devant la préfecture, soit environ la moitié des effectifs des sites de France Terre d'Asile sur le Calvados !

A Rouen, plusieurs salariés se sont rassemblés devant leur structure avec l'aide de l'Union Locale CGT de Rouen !

A Paris, un rassemblement a été organisé devant l'assemblée nationale !

Plusieurs établissements de l'association ont été fermés le 11 décembre 2023 sur tout le territoire national, en raison de l'appel à la grève, qui a largement été soutenu par les salariés.

la fédération CGT Action sociale a lancé un préavis de grève qui court de vendredi 15 décembre au jeudi 21 décembre 2023 inclus !

A Caen, le mouvement continue avec un rassemblement prévu place Bouchard à Caen le 16 décembre à 16h à l'appel de l'intersyndicale du calvados et d'un collectif d'associations !

Par :

**Marie Christine PICAN**



## Contre les violences, les femmes se forment pour se défendre!

Dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, l'UD a proposé à ses adhérentes une initiation au self défense le 24 novembre et le 5 décembre en soirée. Sur chacun des créneaux, une dizaine de femmes s'est retrouvée pour apprendre à déjouer des attaques. Un bon moyen pour se détendre, avoir confiance en soi et apprendre qu'il est possible grâce à des gestes simples, de s'extirper de situations critiques.



Merci au camarade Christophe PAOLOSI d'avoir gracieusement partagé son expertise. Une expérience réussie à reconduire !

Par Virginie **POIRIER MOREL**





## Carole GRANDJEAN à Lisieux

En visite, le 27 novembre au Lycée Professionnel Paul CORNU, la Ministre déléguée à l'éducation demande à rencontrer la CGT !

### Compte rendu de l'entrevue

Après consultation de la Cex de l'UASEN Normandie, il a été décidé d'inviter FO, SUD et SNUEP à participer. SNUEP-FSU et FO ont envoyé un représentant ; La CGT était représentée par **Christophe Lajoie** SG de l'UASEN-CGT Educ'Normandie, **Nathalie Le Bihan**, élue CGT au Conseil Académique de l'Education Nationale et **Raphaël Joly** élu au Conseil d'Administration du Lycée Polyvalent Paul Cornu sur une liste CGT majoritaire depuis 30 ans. La composition de la délégation a été validée le matin même en CEx de l'UASEN.

La CGT Educ'action appuyée par l'interpro CGT de Lisieux était présente dans la rue à l'arrivée de la Ministre (environ 40 camarades + quelques personnels de l'établissement).

La presse régionale nous a offert ses colonnes ( voir photo Ouest Franceci-dessus).

Prévue initialement à 11h45, l'entrevue a débuté à 12h20.

En face de la délégation syndicale : Mme la ministre déléguée à l'enseignement professionnel : **Carole Grandjean**, le sous-préfet de Lisieux : **Guy Fitzer**, la DSDEN du Calvados : **Armelle Fellahi**, **Christine Gavini** : Rectrice de l'Académie de Normandie, **Eric Garnier**, conseiller au ministère

Après s'être présentés : La CGT ouvre la discussion, en rappelant être en face d'une **DRH** et remarquant **qu'on ne gère pas l'école comme une entreprise**. Le lycée professionnel n'est pas non plus un Centre de Formation d'Apprentis. C'est d'abord un établissement scolaire. La CGT Educ'action est en effet très attachée à la formation professionnelle sous statut scolaire (protecteur et émancipateur pour l'élève) pour ce qui est de la formation initiale.

La CGT et le gouvernement poursuivent des objectifs opposés : « Vous cherchez à recruter au plus vite une main d'œuvre peu

qualifiée pour répondre aux désirs du patronat alors que nous cherchons à émanciper les élèves. Votre idéologie nous ramène donc **100 ans en arrière**. »

Par ailleurs la énième réforme du bac Professionnel ne résistera pas à l'épreuve du réel. Ne serait-ce que pour la question des Période de Formation en Milieu Professionnel : les stages de mai/juin. 2 fois 6 semaines avec seulement 15 jours pour passer le bac entre les deux ! ça ne tiendra pas dans le calendrier. Par ailleurs, il n'y a pas assez d'entreprises pour absorber un tel volume de stagiaires avec en plus ceux qui viennent du lycée général qui va devoir envoyer les élèves de seconde en stage (autre aberration.). D'autant que **l'orientation est biaisée** par les 600 euros (attention, il ne s'agit en aucun cas de salaire : donc, c'est désocialisé) offerts aux élèves des classes populaires comme gratification qui les fera choisir cette option plutôt que la poursuite d'étude. Une sorte de **pourboire** en fait : qui les voit privés par ailleurs de prise en charge des frais de stage (frais de route, frais de repas, etc...)

Au fond, le **gouvernement joue la déqualification pour baisser les salaires**. Nous demandons d'arrêter d'essayer de nous convaincre, comme le fait M. Attal, qu'ils voudraient élever le niveau des élèves et réindustrialiser le pays : ce n'est pas comme cela qu'on y arrivera. On est dans l'illustration de ce qu'est une lutte des classes : une école à deux vitesses : le tri en filière générale pour la classe moyenne, les lycées professionnels qui cherche à envoyer les enfants des classes populaires le plus vite possible vers des métiers peu qualifiés. Au passage, **on sacrifie des filières entières** : comme dans le tertiaire par exemple.

L'exemple de Lisieux est symbolique. De l'autre côté de la rue : une entreprise achève de fermer la même semaine : **la SIDEL** (fabrication de machine pour l'embouteillage de bouteilles plastiques) qui délocalise en Inde. Sur les hauts de Lisieux, malgré les promesses du président Macron sur la souveraineté industrielle pour le paracétamol lors du COVID, **SANOFI** va vendre à un fonds de pension... les salariés manifesteront le lendemain du passage de la ministre qui préférera visiter l'usine **ATOS** à GLOS (pour mémoire en 2020 : Édouard Philippe devient administrateur du groupe Atos, dirigé par Thierry Breton avant sa nomination comme commissaire européen.). Le gouvernement est décidément déconnecté de la réalité économique du pays.

Lisieux est à l'image de beaucoup de petites villes en France et la destruction de son lycée pro accompagne la chute. A l'inverse, à Cherbourg, on refuse des élèves en chaudronnerie faute de place, alors que les entreprises des filières navales et

nucléaires peinent à recruter ! Où est la logique ?

Les collègues enseignants commencent tout juste à comprendre cette réforme extrêmement confuse, ils comprennent que tout cela se fera encore à moyens constants et ils refusent la mort du Lycée Professionnel qu'ils ont connu, né dans les années 80 pour tirer les enfants des mains du patronat. Ils seront **dans la rue le 12 décembre 2023 à Caen et Rouen**.

La revendication immédiate de la CGT Educ'action est à minima le retour au BEP 2 ans + Bac Pro 2 ans comme avant 2009. ET la ministre propose encore des suppressions de places, c'est 337 places de moins en BTS, 67 en Bac dans l'académie pour la rentrée 2024.

Pour nous : tout cela est inacceptable : **c'est projet/contreprojet**.

En basculant du ministère de l'éducation vers celui du travail, les lycées professionnels deviennent **des centres de formation au service du patronat**.

Un projet qui est allé beaucoup trop vite à notre goût **sans aucune véritable négociation**. La FSU et FO ont ensuite complété dans le même sens.

La ministre a alors pris la parole, comme une machine, récitant des éléments de langage déjà entendus à Paris :

« Je ne peux pas vous laisser dire qu'on a travaillé hors sol, la CGT n'a pas répondu à mes sollicitations pour participer aux groupes de travail. Le gouvernement travaille sur cette réforme depuis plus de 18 mois, dès juillet 2022, on a annoncé ce qu'on allait faire pour la formation professionnelle.

Nous partons du constat que l'orientation des lycéens 1/3 de la population en LP est subie. Ce 1/3 des lycéens subissent leur formation, ils ne sont pas assez préparés et ont très peu de connaissances sur les métiers ! C'est un problème de choix d'orientation. Nous allons revaloriser les filières, [là, elle se reprend et préfère dire les formations : NDLR].

Elle énonce les visées de cette réforme :

- Nous allons remettre des enseignements fondamentaux.
- Répondre au décrochage scolaire.
- Ne plus proposer de formations avec « moins de réussite »
- Réinsertion vers l'emploi ou vers une poursuite d'étude réussie.

L'idée n'est pas de fermer les formations mais de les retravailler notamment en instaurant des pratiques pédagogiques innovantes comme la pédagogie différenciée. Il faut arrêter avec l'orientation subie : il y aura de la découverte des métiers dès la 5eme. En même temps, nous nous devons de répondre au problème du décrochage, massif en LP. [Qu'ils ont favorisé jusque-là. NDLR]

La découverte des métiers dès la 5eme montre qu'il y a de très beaux parcours et les élèves sortiront du collège, mieux armés. [L'entreprise dès 12 ans ! NDLR]

Nous devons redonner au jeune de la confiance en soi, il y a une marche trop importante entre Bac Pro et BTS : on va remédier.

Il apparaît aussi la nécessité de sécuriser le post bac en développant les formations bac+1.

L'objectif de ces réformes est de valoriser le parcours professionnel, le sécuriser et réussir l'insertion. Donc le but n'est plus d'obtenir seulement le diplôme mais de réussir leur parcours.

On investit de manière inédite dans le Lycée Professionnel :

les gratifications, le socle de revalorisation, etc... J'ai maintenu l'effectif des profs dans les LP

D'ailleurs le Bureau Des Entreprises a été créé cette année dans les établissements pour aider les jeunes afin de faire baisser le décrochage scolaire. Le BDE est très bien accueilli dans les entreprises et 83 % sont déjà pourvus malgré l'annonce tardive de sa création. Nous conduisons vous et moi avec la même boussole. Nous visons l'employabilité, revaloriser l'image de la voie pro : « On accède à un beau métier de manière sécurisée ! »

Après ce manifeste pour une école du XIXième siècle, L'attaché de la ministre est venu mettre fin à l'entretien : on a eu droit à une poignée de main appuyée regard droit dans des yeux exorbités avec la promesse d'une **suite aux réformes** : effrayant !

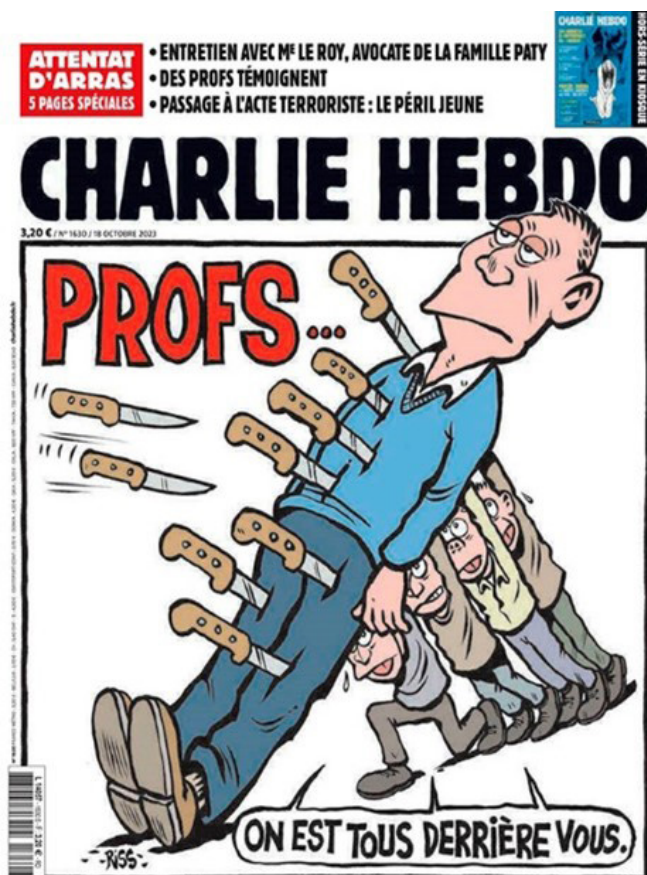
Elle nous a laissé dans les pattes des gens du rectorat. Pour rien. La rectrice préfère jouer tout du long avec son portable, la DSDEN fait tapisserie, le sous-préfet ne sait pas pourquoi il est là non plus. Et le spécialiste de la réforme n'est en fait que spécialiste de l'accord qu'il a passé avec le syndicat corporatiste des DDFPT (chefs de travaux) qui ont obtenu l'assurance de ne pas disparaître au profit des BDE en échange d'un appui sans faille à la réforme : qu'on se le dise.

Bref, une ministre qui entend, mais n'écoute rien : un mur. Rompue aux techniques de **management** au sens défini par Johann Chapoutot, elle déroule un argumentaire ubuesque prédigéré juste là pour **dissimuler les véritables objectifs**. Aucune réponse concrète et toujours cette pique : vous n'avez qu'à participer à mes groupes de travail dans le cadre des concertations définies par le président : **une belle leçon de démocratie**.

Par l'UASEN CGT Normandie,

**Raphaël JOLY,**

membre de la CE de l'UD14.





La qualité de l'eau du robinet sous surveillance !

## INDECOSA CGT du Calvados mène l'action !



Nous avons été saisis par des habitants résidents sur le territoire du Bassin Caennais sur la qualité de l'eau du robinet.

En effet les relevés de l'ARS (Agence régionale de Santé) donnent des résultats qui soulèvent des interrogations légitimes sur la qualité de l'eau de consommation. La présence au-delà des 0,1 ug/litre d'eau des deux métabolites de la Chloridazone que sont la Chloridazone desphényl et la Chloridazone méthyl desphényl à chaque prélèvement est préoccupante.

Cet herbicide à betteraves largement utilisés dans notre région jusqu'en décembre 2020 n'est pas et ne sera pas, sans conséquence sur la santé avec des dommages irréversibles d'autant que d'autres pesticides sont également présent dans l'eau.

Certes une instruction du ministère de la santé publiée le 15 juin 2022 a déterminé une valeur sanitaire transitoire de 3ug/litre d'eau à partir de laquelle des restrictions de consommation doivent être prononcée. Les relevés de l'ARS dépassent cette limite.

Nous avons établi un récapitulatif sur les huit derniers mois des prélèvements effectués par l'ARS. Les chiffres pour ces deux métabolites sont en constante augmentation et ont doublé en huit mois et sont au-delà des recommandations du ministère de la santé.

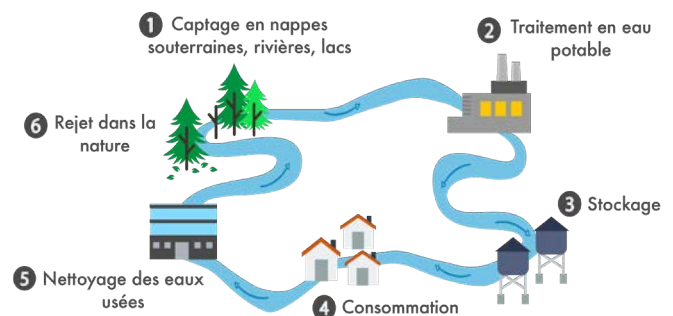
Nous avons écrit aux maires des communes concernées (THUE et MUE), nous avons eu une réponse commune en lien avec l'agence de l'eau du Bassin Caennais qui reconnaît la situation et fait des mélanges de captage pour diminuer ces taux de Chloridazone. Nous avons été invités, Guillaume VIANDIER et moi-même, à une réunion d'explication et d'échange sur cette situation avec le Bassin Caennais et l'ARS.

Quinze jours plus tard nous avons également été conviés à une nouvelle réunion avec la Préfecture pour faire le point.

Nous avons demandé d'informer les habitants des communes concernées de cette situation et de prendre avec les autorités compétentes les mesures qui s'imposent.

L'application de restriction de la consommation de l'eau du robinet à des fins alimentaires avec distribution de bouteilles d'eau gratuite ou la réalisation d'un captage dans une nappe phréatique non polluée serait plus rassurante pour la population, le temps d'un retour à la normale.

### Le circuit de l'eau du robinet



La réponse préfectorale est qu'il n'y aura pas de communication, ils attendent les analyses de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité de l'alimentation, de l'Environnement et du travail) qui devraient être délivrées courant janvier, pour prendre des décisions.

Nous analyserons nous aussi ces analyses avec la compétence de médecins ou spécialistes si nécessaire. Nous ne voulons pas assister à un nouveau scandale sanitaire!

Vous pouvez consulter les analyses de votre bassin sur le site du ministère de la santé et de la prévention « qualité de l'eau potable » en affichant votre commune.

N'hésitez pas à nous remonter vos commentaires et bilan de la qualité de l'eau de votre commune. Nous vous tiendrons informé de nos démarches.

Par Didier BERGAR



# Il est plus qu'urgent d'arrêter les grands discours et de passer aux actes !

Alors que beaucoup palabrent à la COP 28, ils sont quelques-uns ici à Caen et en Normandie à se battre pied à pied pour en finir avec les discours et enfin passer aux actes. Le syndicat des cheminots de Caen fait partie de ceux qui ne lâchent rien. Et même si cela ressemble au combat du pot de terre contre le pot de fer, elles et ils continuent d'enfoncer des coins et rallient lentement mais sûrement des acteurs du monde associatif, du monde politique et du monde économique à la cause climatique.

Leur cheval de bataille, le FRET ferroviaire qui aujourd'hui a totalement disparu de l'agglomération caennaise alors que les potentiels sont nombreux.

Alors que le transport routier est reconnu comme responsable de plus d'un quart de la production de gaz à effet de serre et que le périphérique caennais est congestionné tous les matins et tous les soirs n'est-il pas urgent de développer des alternatives ?

C'est tout l'objet des réunions de travail comme celle qui était proposée le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

Répondant à l'appel du syndicat des cheminots, il y avait là des associations comme *Alternatiba*, le *CREPAN*, *FNE Normandie*, quelques élus comme *Arthur DELAPORTE*, Député ; *Lionel MARIE*, Maire de Blainville / Orne ; *Mahama COMPAORE*, Maire-Adjoint de Blainville / Orne ; *Rudy L'ORPHELIN*, Conseiller Régional / Conseiller communautaire de Caen la mer ; *Bastien RECHER*, Conseiller Régional, Administrateur de Ports de Normandie ; *Joël JEANNE*, Conseiller Départemental des Industriels comme *Sébastien BERTHE*, Eiffage, Directeur Régional carrières Région IDF Centre Ouest ; *Nicolas LAIGLE*, Agrial Directeur Général Branche Agricole et bien sûr quelques cheminots.

**Marc Le Rochais, cheminot parfaitement au fait du dossier rappelle les objectifs de la réunion :** faire un point sur la situation du fret ferroviaire dans l'agglomération caennaise, les initiatives menées, évoquer l'étude réalisée par SYSTRA pour Caen la mer, PNA (Ports Normands Associés) et Eiffage et étudier les suites à donner.

La situation difficile du fret ferroviaire tant nationalement que localement, malgré ses atouts sur les plans écologiques, énergétiques, de sécurité routière a fait l'objet d'un débat, qui a mis à jour les nombreux freins rencontrés.

Il a été rappelé que depuis 2014, la CGT Cheminots, des associations environnementales comme le CREPAN multiplient les actions de sensibilisation, notamment sur le dossier Logidis (courriers, rendez-vous, actions médiatiques...).

Malgré cela, aucune étude n'a été menée sur la possibilité de desservir à nouveau la plate-forme logistique sortant de terre, qui doit pourtant générer un trafic quotidien d'environ **500 poids-lourds** et est reliée à une voie ferrée fret. Le Député rappelle son intervention récente auprès du ministre des Transports Clément BEAUNE en faveur du fret ferroviaire et de la nécessité de maintenir les installations, qui n'a pas reçu de retour à ce jour.



Le besoin impératif de relancer le fret ferroviaire sur l'agglomération est partagé par l'ensemble des participant(e)s, c'est un enjeu industriel également pour le port de Blainville et les entreprises implantées.

Les échanges se sont concentrés sur le dossier de la voie de Blainville, compte-tenu du bouclage de l'étude technique sur la réhabilitation de cette voie de 7 km.

Le directeur de la carrière de la Roche Blain annonce son intérêt pour cette réhabilitation. Il rappelle que la carrière dispose d'une plate-forme embranchée fer sur la ZI de Blainville. Ouverte en 1996, avec des convois notamment à destination de la région parisienne pour plusieurs grands chantiers, les dessertes se sont arrêtées à la fin des années 2000, époque des plans de restructurations de Fret SNCF. Dès 2013, la direction de la carrière noue des contacts avec SNCF Réseau pour évoquer la possibilité de réactiver la ligne. Le carrier souhaite mettre en place un double fret (expédition granulats, déblais du grand Paris au retour), et indique également un projet d'ouverture d'une plate-forme sur les bords de Seine à Sotteville les Rouen au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Gros chantier à venir de l'EPR à Penly, qui dispose d'une voie ferrée sur le site (possibilité de livrer des trains de granulats).

Des entreprises ouvertes à l'idée de pouvoir travailler avec le fret ferroviaire. Agrial évoque des flux aujourd'hui inexistantes entre la Basse-Normandie et Rouen, mais d'autres encore existants en Pays de la Loire. A noter une nouvelle direction à l'usine Renault Trucks, qui considère l'existence de la voie ferrée comme un atout important.

Lors de la présentation de l'étude conseil portuaire, un vœu en faveur de la réhabilitation de la voie ferrée a recueilli l'unanimité des suffrages des présents.

Au terme de la réunion, l'ensemble des participants s'accordent sur la **nécessité d'obtenir une étude sur les potentiels captables par le fer à l'échelle de l'agglomération caennaise**, pas seulement de la ZI de Blainville.

Dans cette optique, une réunion plus institutionnelle pourrait être demandée, afin de mettre tout le monde autour de la table dans le but d'évoquer cette étude de potentiel, et de **regarder les possibilités de co-financement pour la réhabilitation de la ligne de la ZI de Blainville**. A l'initiative de la CCI ? Du Préfet ?

**Le Syndicat CGT Cheminots ne manquera pas de creuser le sujet et reviendra vers les participant(e)s.**

A l'issue de la réunion, point presse au passage à niveau n° 7 sur la ZI de Blainville :

*Médias présents : Tendance Ouest / Liberté Le Bonhomme / Le Parisien (échange ultérieur).*

Par **Marc LE ROCHAIS**



# Formation syndicale



De Renault TRUCK, de STELLANTIS, d' AIR PARTENAIRE SANTE ou de WEBHELP, elles et ils ont suivi du 6 au 10 novembre, le stage prise de mandat au CSE.

Dans un contexte de réforme à tout va, que reste-t-il de la représentation du personnel ex Délégué du personnel, d'entreprise, Comité d'entreprise, CHSCT ?

Pour le secteur privé comme pour le secteur public, le gouvernement a fait le choix de réduire les moyens de ces instances par la création d'une nouvelle instance ; le comité social économique (CSE).

Même si l'ensemble des prérogatives reste, les moyens sont réduits de façon drastique. Moins d'élus etc...

La mise en place du Comité social et économique a été progressive, et s'est finalement généralisée au 1er janvier 2020 dans l'ensemble des entreprises. Les Comités sociaux et économiques sont renouvelés pour la période 2023-2024.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée la Formation « prise de mandat CSE ». Du 06 au 10 Novembre 2023 » à l'Union départementale CGT Calvados.

Nous avons en conscience que cinq jours pour aborder toutes les prérogatives liées au mandat est nettement insuffisant.

Le pôle formation syndicale confédéral travaille d'ores et déjà sur des formations complémentaires : formation économique etc. .

Aussi, nous convions les camarades à suivre les futurs modules de formation afin de parfaire leurs connaissances en la matière.

Notons que même après avoir suivi une formation CSE sur un premier mandat, il n'est pas inutile de suivre à nouveau une formation. Car le retour d'expérience de l' élu permet à la formation syndicale de mesurer les effets des dispositions, (législative, règlementaire etc..) et de proposer des stratégies.

Nous essayons de rendre la formation syndicale accessible, répondant aux besoins de tous, et cela dès la prise de responsabilités, puis tout au long de la vie syndicale.

Pour gagner de nouvelles avancées sociales et de nouveaux droits pour les salariés, nous devons compter sur des syndiqués nombreux, pleinement décideurs, mais aussi sur leurs représentants du personnel.

Il est à noter que quelques représentants du personnel élus sur des listes CGT n'étaient pas syndiqués au moment des élections, et n'y sont toujours pas ! Cela ne respecte pas les engagements portés par la charte de l' élu et mandaté et peut poser difficulté au cas où l' élu ait besoin d'être défendu.

En effet n'étant pas syndiqué, ce dernier se coupe des structures CGT et ne pourra bénéficier de la protection juridique portée par la CGT.

Quoi qu'il en soit, la formation syndicale liée aux élus ou au mandat doit rester une priorité.

Remerciements à **Jérôme HOELVOET du CABINET COEXCO** pour son intervention dans ce stage.

Par les animateurs du stage : **Marie-Christine PICAN, Alain-gilles MERIMEE, pascal MADELEINE**

## Départ à la retraite

Le 7 décembre dernier, l'Union Départementale a organisé un moment convivial pour fêter le départ de **Marilyne POSTAÏ**.



Secrétaire administrative de l'UD du Calvados depuis 38 ans, Marilyne a réellement quitté son poste le 31 octobre dernier. Il ne manquait plus que ce petit moment officiel et festif pour tourner la page.

Deux anciens Secrétaires Généraux de l'UD ne sont pas sur la photo. Eugène VRAC, le plus ancien et celui-là même qui a embauché Marilyne en 1985 et Jacques AMBROISE, retenu par une Assemblée Générale de l'IHS à Montreuil. Les autres sont tous présents, Danièle GARNIER, Gérard LENEVEU, Thierry LEPAON, Gilles PRUNIER et bien évidemment celui qui tient le micro, Allan BERTU l'actuel Secrétaire Général.

Dans son discours, Allan a tenu à rendre hommage à quelques camarades qui ont compté dans la vie de l'UD. Aujourd'hui disparus Marilyne les a bien connus. Sans vouloir les citer tous, il a nommé Louis RIVIERE, Bernadette HENRY, Patrick FRIGOUT, Claudine PLESSIS...

Il a ensuite remercié Marilyne qui, syndiquée depuis 1980 a toujours été aux côtés des victimes de la société libérale. Fervente défenseuse de la solidarité et de la justice sociale, elle a toujours lutté pour des conditions de travail équitables et dignes.

Puis ce fût au tour de Marilyne de prendre le micro et de dire quelques mots.

Après avoir félicité les membres du bureau de l'UD, d'avoir organisé ce moment festif, Marilyne a tenu à remercier les Secrétaires Généraux avec qui elle a travaillé. Pas facile de s'adapter après chaque changement : « Avec ma grande gueule et mon sale caractère, dit-on, mais tout s'est bien passé dès lors que nous visions le même objectif, celui de mener la CGT au sommet ! »

Un petit retour dans le temps avec l'évocation de l'évolution des matériels de bureau en citant tour à tour les stencils, la machine à écrire, le minitel, le fax, les premiers ordinateurs avec ses disquettes et maintenant les mails, le wifi ... Avec son humour, elle a ajouté : « Et c'est pas fini... Voici l'intelligence artificielle avant même que la connerie réelle ne soit éradiquée ! »

Pour conclure, Marilyne a expliqué qu'elle estimait avoir fait sa part au niveau du syndicalisme et qu'après la défense des salariés, elle souhaitait se consacrer à la cause animale qui lui tient particulièrement à cœur.

Après avoir encouragé les camarades à continuer à se battre et à ne rien lâcher, elle a fini par un vive la CGT et surtout vive la retraite !

# H

# pour Histoire

La chronique de

Christian LANGEAIS

Quand la petite histoire rejoint la Grande !

## Les « Croix de feu »,

### l'extrême droite des années 30 dans le Calvados.

Dans des chroniques précédentes, nous avons abordé la gestation du Front populaire, la réunification de la CGT, et leurs profondes incidences sur la vie sociale dans le Calvados.

Je vous propose de revenir sur la place, les thèmes portés par les mouvements et partis d'extrême droite dans notre département et de m'inscrire ainsi dans l'offensive de la CGT contre le racisme et l'antisémitisme.

Parmi ces mouvements, le plus important, les **Croix-de-Feu**, est à l'origine un mouvement d'anciens combattants français de la Première guerre mondiale, qui se transforme ensuite en organisation politique nationaliste, voire fasciste.

Les Croix de feu, d'abord modestes dans le Calvados, à peine 500 à Caen, contre 60 000 sur le plan national, vont au lendemain de la tentative de coup de force de 6 février 1934, et à la réaction de la gauche politique et syndicale, renforcer nettement leur implantation. « Les gens d'ordre » sont invités à venir s'inscrire à la permanence du 23, Place Saint-Sauveur à Caen.

A la fin de l'année 1934, avec la mise en place de sections nouvelles dans des villes du département, les Croix de feu triplent leurs effectifs dont un millier à Caen, autour de membres de professions libérales, médecins, pharmaciens, huissiers, notaires et de nombreux commerçants. Au cours de l'année 1935, leur progression ne se dément pas avec la création de sections dans la quasi-totalité des chefs lieux de canton et de nombreux gros bourgs.

Lorsqu'une section a atteint un développement suffisant, c'est la consécration. « Tout se déroule selon un rituel immuable : arrivée en convoi des dirigeants départementaux ou régionaux et des représentants des sections voisines, toujours en nombre suffisant pour faire masse et impressionner la population ; dépôt de gerbe au monument aux morts ; remise du fanion ; discours ; minute de silence ; Marseillaise ; défilé jusqu'à l'église pour assister à la messe et à la bénédiction du fanion. » JQ 100.

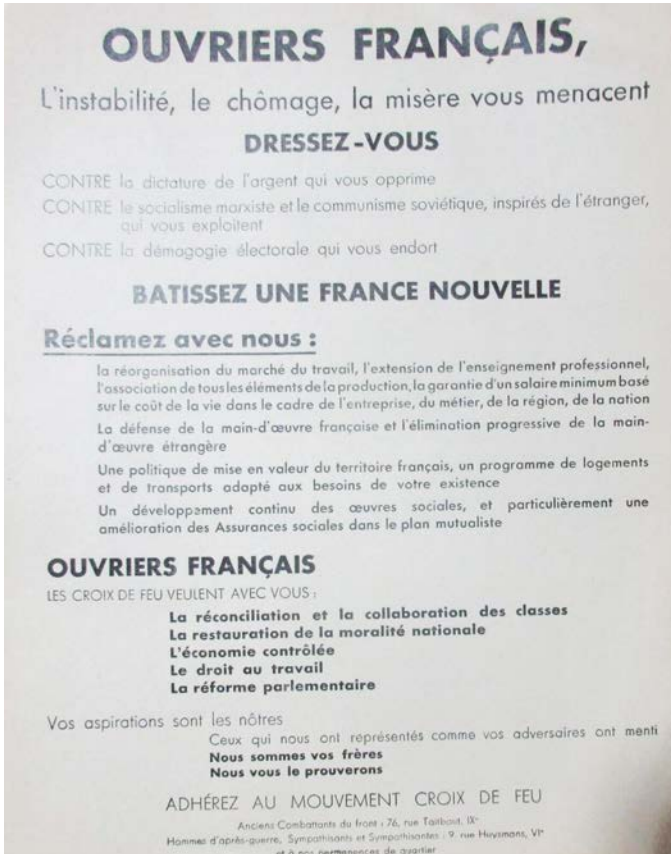
Avec la montée des tensions politiques, les craintes que le Front populaire en gestation inspire à la droite, la propagande des Croix de feu est de plus en plus axée sur le « péril marxiste ». Une de leurs affiches présente l'accord entre les composantes du Front populaire « les hommes des loges et du drapeau rouge

viennent de passer alliance, ainsi prépare t on des révolutions sanglantes afin de supprimer tous les éléments de l'ordre ».

Au début de l'année 1936, le Préfet évalue 6000 à 6500 le nombre de Croix-de-feux du Calvados, leur rapprochement avec le Front paysan permet à l'extrême droite des villes et des champs de se renforcer et d'avancer désormais main dans la main .

Si, en dépit de leurs efforts, les Croix-de-feux ne parviennent pas à s'implanter dans les milieux populaires, les militants de gauche dont les forces demeurent encore bien maigres, ont de bonnes raisons de s'inquiéter. Nous y reviendrons le mois prochain.

#### Toujours le même discours !



**OUVRIERS FRANÇAIS,**  
L'instabilité, le chômage, la misère vous menacent  
**DRESSEZ-VOUS**  
CONTRE la dictature de l'argent qui vous opprime  
CONTRE le socialisme marxiste et le communisme soviétique, inspirés de l'étranger, qui vous exploitent  
CONTRE la démagogie électorale qui vous endort

**BATISSEZ UNE FRANCE NOUVELLE**  
**Réclamez avec nous :**  
la réorganisation du marché du travail, l'extension de l'enseignement professionnel, l'association de tous les éléments de la production, la garantie d'un salaire minimum basé sur le coût de la vie dans le cadre de l'entreprise, du métier, de la région, de la nation  
La défense de la main-d'œuvre française et l'élimination progressive de la main-d'œuvre étrangère  
Une politique de mise en valeur du territoire français, un programme de logements et de transports adapté aux besoins de votre existence  
Un développement continu des œuvres sociales, et particulièrement une amélioration des Assurances sociales dans le plan mutualiste

**OUVRIERS FRANÇAIS**  
LES CROIX DE FEU VEULENT AVEC VOUS :  
**La réconciliation et la collaboration des classes**  
**La restauration de la moralité nationale**  
**L'économie contrôlée**  
**Le droit au travail**  
**La réforme parlementaire**

Vos aspirations sont les nôtres  
Ceux qui nous ont représentés comme vos adversaires ont menti  
**Nous sommes vos frères**  
**Nous vous le prouverons**

**ADHÉREZ AU MOUVEMENT CROIX DE FEU**  
Anciens Combattants du front : 76, rue Tailbout, IX<sup>e</sup>  
Hommes d'après-guerre, Sympathisants et Sympathisantes : 9, rue Huyman, VI<sup>e</sup>  
et à nos permanences de quartier

# POUVOIR D'ACHAT, LE GRAND DÉCROCHAGE



Numéro paru en octobre 2023

## DOSSIER

### POUVOIR D'ACHAT

La crise du pouvoir d'achat affecte tous les aspects du quotidien. Pourtant, des solutions existent pour élever le niveau de vie.

## RENCONTRE

### EDWY PLENEL, MEDIAPART

« Mediapart a un côté Robin des bois : on prend des secrets indus au pouvoir et on les rend au peuple ».

## ENQUÊTE

### JO PARIS 2024

Quel héritage pour les Jeux ? La question se pose sur le plan économique, social et environnemental.

# ABONNEZ-VOUS\* DÈS MAINTENANT !

\* Ce numéro est inclus pour tout abonnement souscrit avant le 15/12/2023 En ligne sur [nvoboutique.fr](http://nvoboutique.fr)



## BULLETIN D'ABONNEMENT

# LA VIE OUVRIÈRE

À retourner accompagné de votre règlement à : La Vie Ouvrière, Case 600, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél. : 01 49 88 68 50 - [abonnement@nvo.fr](mailto:abonnement@nvo.fr)

### Oui, je m'abonne à la Vie Ouvrière papier et numérique (4 n°/an) + accès nvo.fr

Formule VO : 60 €/an  Formule VO SOLIDAIRE : 80 €/an

Syndicat / société (si nécessaire à l'expédition) \_\_\_\_\_

Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Fédération ou branche professionnelle \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir les offres promotionnelles de l'entreprise de presse La Nouvelle SA La Vie Ouvrière.

### Mode de paiement

Chèque de à l'ordre de la Vie Ouvrière n° chèque \_\_\_\_\_

Banque \_\_\_\_\_

Prélèvement automatique en :  1x 60€  12x 5€ SOLIDAIRE :  1x 80€

Offre valable jusqu'au 31/12/2023 en France métropolitaine. Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par La Nouvelle SA La Vie Ouvrière l'entreprise de presse de la Cgt. Elles sont collectées et utilisées à des fins de traitement de votre abonnement. Votre adresse email et postale seront utilisées pour le suivi de votre abonnement, l'envoi de la lettre d'information numérique et de communications dont vous bénéficiez en qualité d'abonné. Ces données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : La Nouvelle SA La Vie Ouvrière. Ces données sont indispensables à ce traitement et conservées pendant 3 ans à compter de la fin de l'abonnement. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits, veuillez contacter la Vie Ouvrière par email à [abonnement@nvo.fr](mailto:abonnement@nvo.fr) ou par courrier à Nouvelle SA La Vie Ouvrière Case 600, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex. Consultez le site [nvo.fr](http://nvo.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

### Mandat de prélèvement SEPA

Merci de remplir et signer l'autorisation de prélèvement ci-dessous et de joindre votre RIB.

#### Titulaire du compte

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Rue \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

IBAN \_\_\_\_\_

BIC \_\_\_\_\_

Créancier : Nouvelle SA la Vie Ouvrière 263, rue de Paris, case 600 - 93516 Montreuil Cedex

Identifiant SEPA : FR87ZZZ632727

Fait le : \_\_\_\_\_

Signature

#### Établissement teneur du compte

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

code origine : Courrier

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Nouvelle SA la Vie Ouvrière à envoyer des instructions à (B) votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Nouvelle SA la Vie Ouvrière. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les treize mois en cas de prélèvement non autorisé.

